

	Responsable de la Sécurité du Système d'Information (RSSI) et Délégué(e) à la Protection des Données (DPD)	RF
		VERSION N° IN Date DF
		Page 1/4
DIFFUSION : GHT Unyon		

1. METIER

Responsable de la Sécurité du Système d'Information (RSSI) et Délégué(e) à la Protection des Données (DPD).

2. PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS ET DU RATTACHEMENT

Le Centre hospitalier d'Auxerre est l'établissement pivot du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) UnYon, premier établissement de santé de l'Yonne en nombre de séjours. Il est situé à 1h30 de Paris.

Le/La RSSI-DPD exerce son activité au sein du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) UnYon qui comporte les établissements suivants :

- Centre Hospitalier d'Auxerre (Support)
- Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne
- Centre Hospitalier d'Avallon
- Centre Hospitalier de Clamecy
- Centre Hospitalier du Tonnerrois

L'agent est rattaché à la Secrétaire Générale du GHT UnYon, fonctionne en étroite collaboration avec le DSI du GHT. Il sera amené à travailler avec l'ensemble des équipes de direction présentes sur chaque établissement.

3. MISSIONS PRINCIPALES FONCTION RSSI

Définir la politique de sécurité du système d'information

- Définit les objectifs et les besoins liés à la sécurité des systèmes d'information des établissements, en collaboration avec les acteurs concernés ;
- Étudie les moyens permettant d'assurer la sécurité des systèmes d'information et leur bonne utilisation par les acteurs du GHT ;
- Rédige et met en œuvre la politique de sécurité du système d'information (PSSI-S) sur le GHT ;
- Présente / Promeut la PSSI-S aux différentes instances de l'établissement ;
- Veille au respect de l'arrêté des règles de sécurité s'appliquant aux opérateurs de services essentiels (OSE).

Auditer et contrôler l'application des règles de la politique de sécurité des systèmes d'information

- Conduit régulièrement des audits de sécurité des systèmes d'information afin de vérifier la bonne application de la politique de sécurité par les acteurs de l'établissement ;
- Surveille et gère les incidents de sécurité survenus au sein des établissements ;
- Vérifie l'intégration de la sécurité des systèmes d'information dans l'ensemble des projets des établissements parties au GHT.

Diagnostiquer et analyser les risques relatifs à la sécurité des systèmes d'information

- Choisit une méthode d'analyse des risques adaptée à la taille et à l'activité du GHT ;
- Évalue les risques sur la sécurité des systèmes d'information ;
- Réalise une analyse des risques SI pour tout nouveau projet.

	Responsable de la Sécurité du Système d'Information (RSSI) et Délégué(e) à la Protection des Données (DPD)	RF
		VERSION N° IN Date DF
		Page 2/4
DIFFUSION : GHT Unyon		

Sensibiliser, former et conseiller sur les enjeux de la sécurité des systèmes d'information

- Conduit des actions de sensibilisation et de formation auprès des utilisateurs sur les enjeux de la sécurité des SI.

Assurer le suivi et piloter les exigences SSI présentes au sein des démarches d'amélioration continue liées (HAS / HOP'EN / Certification des comptes / Hébergement des données / etc.)

- Réalise un plan d'actions en lien avec les parties prenantes afin de répondre aux différentes exigences ;
- Propose et rédige les procédures ;
- Assure le suivi pendant les périodes d'audit.

Elaborer et diffuser la charte du système d'information

- Rédige une charte formalisant les règles d'accès et d'usage du système d'information, en particulier pour les applications gérant des informations de santé à caractère personnel ;
- Elabore une procédure de diffusion de la charte au personnel, aux prestataires et aux fournisseurs.

Assurer une veille technologique et prospective

- Suit les évolutions réglementaires et techniques afin de garantir l'adéquation de la politique de sécurité des systèmes d'information avec ces évolutions.

Contribuer à la mise en œuvre de certaines solutions techniques (Firewall / Anti spam / Antivirus / Mises à jours techniques / etc.)

4. MISSIONS PRINCIPALES FONCTION DPD

La mission principale d'un(e) DPD est de s'assurer que les établissements partis au GHT UnYon soient en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Préparer les établissements à la mise en conformité selon les 5 étapes préconisées par la CNIL

- Cartographier les traitements de données personnelles et établir un registre ;
- Prioriser les actions à mener en fonction des risques que font peser les traitements sur les droits et les libertés des personnes concernées ;
- Réaliser des analyses d'impact ;
- Organiser le processus interne ;
- Documenter la conformité.

Réaliser des audits et contrôles du respect du règlement et du droit national en matière de protection des données

- Mener toute action permettant de juger du degré de conformité des établissements du GHT ;
- Mettre en évidence les éventuelles non-conformités (gravité, impacts possibles pour les personnes concernées, origine, responsabilité, etc.) ;
- Vérifier le respect du cadre légal ou la bonne application de procédures, méthodes ou consignes relatives à la protection des données personnelles ;

	Responsable de la Sécurité du Système d'Information (RSSI) et Délégué(e) à la Protection des Données (DPD)	RF
		VERSION N° IN Date DF
		Page 3/4
DIFFUSION : GHT Unyon		

- Porter conseil auprès des directions métiers concernées et, si besoin, auprès du Responsable de traitement, ainsi qu' auprès des prestataires et sous-traitants prenant part aux traitements décidés par le responsable de traitement ;
- Traiter les réclamations de personnes concernées par les traitements pour lesquels il a été désigné et veille au strict respect du droit des personnes.

Réaliser des actions permanentes

- Informer et sensibiliser, diffuser une culture « Informatique et Libertés » ;
- Apporter des recommandations lors de la mise en œuvre d'un nouveau traitement ou la modification substantielle d'un traitement en cours ;
- Réaliser un rapport annuel ;
- Interagir avec l'autorité de contrôle.

5. TITRE(S) ET COMPETENCES REQUISES

Expérience(s) et qualification(s) requise(s) :

- BAC + 5
- Expérience dans le domaine de la sécurité des SI
- Une expérience en tant que Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou DPD serait appréciée

Connaissances requises :

- Normes ISO 2700X
- Sécurité des systèmes d'information
- Solutions techniques liées à la sécurité d'un SI
- Loi Informatique et Libertés
- RGPD

Savoir-faire requis :

- Conduite d'analyse des risques
- Veille informationnelle / Capacité à rechercher une information

Qualités requises :

- Capacité à faire adhérer les acteurs à une démarche qualité
- Qualités relationnelles et aptitude à communiquer, à l'écrit comme à l'oral, qualités d'écoute
- Capacités pédagogiques et aptitude à adapter son discours à son interlocuteur et au contexte
- Aptitude à gérer les priorités et l'urgence, réactivité, résistance au stress, disponibilité et flexibilité
- Capacité à anticiper, créativité et force de proposition, ouverture d'esprit et curiosité intellectuelle
- Esprit d'analyse, logique et rigueur, capacités de synthèse
- Sens de la discrétion et de la confidentialité
- Autonomie et sens des responsabilités

	Responsable de la Sécurité du Système d'Information (RSSI) et Délégué(e) à la Protection des Données (DPD)	RF
		VERSION N° IN Date DF
		Page 4/4
DIFFUSION : GHT Unyon		

6. CONTRAITE DU POSTE

Déplacement périodique sur l'ensemble des établissements du GHT.

7. SALAIRE - AVANTAGES A NOUS REJOINDRE

Salaire : Selon profil et expérience

Type de contrat : CDD / CDI / Mutation - 19 RTT / an